



BEACONSFIELD

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

COMMUNIQUÉ

Lutte contre l'agrile du frêne

Beaconsfield offre un rabais de 10 % pour le traitement préventif des frênes privés

BEACONSFIELD, le 9 mars 2015 – Fidèle à son engagement de rendre la vie le plus facile à ses citoyennes et citoyens dans la lutte contre l'agrile du frêne, la municipalité de Beaconsfield a obtenu pour tous les propriétaires un rabais de 10 % sur les meilleurs tarifs offerts pour les traitements préventifs des frênes et facilitera toute l'opération en lieu et place des citoyens aussitôt qu'ils en auront fait la demande officielle à la municipalité.

« Nous savons que la protection de l'environnement est l'une des fiertés et des priorités de notre population. Ce programme avantageux, qui permettra de traiter la majorité des frênes contre l'agrile – à la fois la mesure la plus performante et la plus économique à long terme – permettra de préserver le plus efficacement notre environnement et notre forêt urbaine », explique le maire Georges Bourelle.

Afin de faciliter la vie à tous, la Ville gèrera les demandes d'inspection et de traitement préventif. Les citoyens pourront directement communiquer avec le service de l'Aménagement urbain pour l'inspection au **514 428-4430**. Le paiement du traitement sera offert directement sur place pour que les propriétaires n'aient pas à se déplacer. Cette offre exclusive de la Ville garantit à tous un tarif avantageux et un fournisseur de confiance. Les propriétaires peuvent dès maintenant décider de traiter leurs frênes.

La Ville de Beaconsfield a obtenu un tarif préférentiel auprès de la firme Entrepreneurs Paysagistes Strathmore pour le service de traitement préventif des frênes privés. Pour un frêne d'un diamètre de 15 centimètres et plus, le prix au citoyen sera de 4,07 \$/cm (incluant les taxes) au lieu de 4,46 \$/cm, soit près de 10 % d'économie. À titre d'exemple, il en coûtera 170,94 \$ pour traiter un arbre de dimension moyenne de 42 cm de diamètre.

La période de traitements est de juin à août.

Malgré l'absence de signes démontrant la présence de l'agrile du frêne sur son territoire, la Ville de Beaconsfield rappelle que la prévention est le meilleur moyen de protéger les frênes. Plus tôt les traitements sont administrés, meilleures sont les chances de sauver ces arbres. Le traitement de TreeAzin™ doit être fait aux deux ans, jusqu'à ce que la recherche permette de trouver une solution durable au problème de l'agrile du frêne.



BEACONSFIELD

Dépistage précoce: la collaboration des citoyens est essentielle

Dans ce dossier, la Ville prend ses responsabilités, mais souhaite la collaboration de la population pour lui prêter main-forte en ce qui concerne le dépistage de cet insecte ravageur. En effet, les citoyens qui remarqueraient des signes de la présence de l'agrile dans leurs frênes sont invités à communiquer avec la Ville à **agrile-eab@beaconsfield.ca**

De plus amples informations sur les services et les démarches concernant le traitement préventif pour les propriétaires de frênes seront diffusées en avril.

Quant aux citoyens qui désirent malgré tout abattre leur frêne d'un diamètre de 15 cm et plus, ils doivent se conformer aux dispositions du règlement 720-101.

-30-

Information : Bureau du Maire
514 428-4410